Les 10 règles de conduite de la famille catholique

Le couple

1. Cheminer dans ou vers le Mariage avec l'aide de la communauté chrétienne.
2. Vivre en toute circonstance la complémentarité entre époux.
3. Prendre soin de son couple en respectant les devoirs du couple chrétien.

La femme & l'homme

4. Etre une femme joyeuse qui sait louer, et un homme paisible qui sait prier.
5. Devenir une épouse qui sait prévoir et faire confiance, et un époux qui sait écouter et guider.
6. Assumer son rôle de maîtresse de maison et de chef de famille.
7. Eduquer les enfants selon l'Evangile dans l'amour de Dieu, le respect de soi-même et du prochain.

La vie en Dieu de la famille

8. Célébrer le Dimanche comme un jour saint consacré à honorer Dieu.
9. Mettre Dieu concrètement au centre de la vie quotidienne de la famille.
10. Participer activement à la vie de l'Eglise.

La Pastorale Familiale du diocèse

L'Archevêque est le responsable de la Pastorale Familiale de son diocèse.

Le Service Diocésain de la Pastorale Familiale (SDPF) est composé de Père Wilfried Bannais, délégué de l'Evêque à la Pastorale Familiale, Alain et Béatrice Arnauld (responsables), Carine Baude et Jocelyn et Sandra Valbon.

Organe de réflexion et de proposition d'actions en direction des familles, il est chargé par l'Archevêque de la mise en œuvre du chantier : *Accompagner et protéger la famille.* Il coordonne les actions entreprises par les mouvements, rencontre les responsables et les référents paroissiaux de pastorale familiale. Il leur propose des temps de formation et des temps de rassemblement des familles.

Contact : Béatrice au 0696 26 93 60 ou sdpf.martinique@orange.fr

Qui fait quoi au service des familles du diocèse ?

L'Association des Centres de Préparation au Mariage (A.C.P.M.)

Muriel Novarre, présidente

L'ACPM a reçu de l'évêque la mission d'amener les couples à découvrir le sens profond du sacrement du mariage et à devenir un signe efficace de la présence et de l'Amour du Christ pour son Eglise (art 1613 et 1617 du CEC) ;

3 permanences pour les fiancés, 10 sessions par an de préparation au mariage ; 2 retraites (dont une en tandem avec les Equipes Notre-Dame) ; des récollections et formations pour les couples ; 1 émission mensuelle sur Radio Saint Louis. L'ACPM est organisée en équipes de 5 à 7 couples (révision de vie à la lumière de la parole de Dieu, avec un conseiller spirituel). Aujourd'hui onze équipes réparties sur le territoire, une équipe de couples pilotes, un conseil d'administration (équipe diocésaine)

Contact : Muriel au 0696 80 26 02 ou muriel.novarre@orange.fr

Les Associations Familiales Catholiques (AFC)

Myriane Gaval, responsable fédération AFC Martinique

Ces associations ont pour objectif de défendre les intérêts matériels des familles en référence à la doctrine chrétienne. Il y a des AFC dans plusieurs paroisses de l'île.

Contact : Myriane au 0696 43 31 92 ou myrianegaval@orange.fr

Famille Solitude Béthanie (FSB)

Conseil de famille : Clémence Zénoki, Cécile Flavien et Pierrette Mérida.

Elle a pour objectifs de redonner un sens à la solitude des séparés et des divorcés, d'aider les divorcés remariés à mieux comprendre leur place dans l'Eglise et d'aider les couples en difficulté.

Contacts : Clémence au 06 96 80 24 00, Cécile au 06 96 81 79 66 ou Pierrette au 06 96 95 78 13 ou clemence.zenoki@orange.fr

Les Equipes Notre-Dame (END)

Frédéric et Roselyne Flériag, responsables

Elles accompagnent les couples dans la spiritualité du mariage et les aident à cheminer et à vivre leur responsabilité de chrétiens baptisés. Chaque équipe se réunit une fois par mois avec un conseiller spirituel.

2 retraites de 2 à 3 jours sont organisées par an.

Contact : Roselyne au 0696 53 20 11 ou fleriag.rose@gmail.com

La Fraternité Cana, une mission de la Communauté du Chemin-Neuf.

Michel et Manuela Marie-Magdelaine, responsables.

Elle propose un parcours de formation à la suite de la « session Cana » pour tous les couples, mariés, divorcés remariés ou pas encore mariés qui souhaitent aller plus loin.

Les couples engagés se retrouvent en « fraternités » (une soirée par mois), et s'engagent également à participer à des temps de formation dont un en famille :

- La « retraite Cana », inspirée des Exercices Spirituels de Saint Ignace, est une école de prière personnelle et en couple.
- La semaine « Vie fraternelle Cana » pour expérimenter la fraternité avec d'autres couples.
- La « session bible ».

Contact : Michel au 0696 84 65 07 ou michelmariemagdelaine@gmail.com

Mère de Miséricorde

Ingrid Vestris, Présidente

Défense et promotion de la dignité de la vie humaine.

Sa mission est : 1°) l'apaisement et la consolation de toute souffrance liée à l'accueil de la vie à travers l'écoute, le jeûne et l'intercession. 2°) la prévention auprès des jeunes à travers *Parlez-moi d'Amour* (service d'éducation à l'amour auprès des jeunes).

Contact : Ingrid au 0696 37 84 86 ou mmc.martinique@gmail com